



COMMISSION SPORTIVE (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n°4 – Saison 2015 / 2016

Le lundi 2 février à 19h

A Monéteau (salle du club house)

Présent(e)s :

Mmes Valtat Sylvie, Mrs Darlot Jean Pierre, Chaxel Gilles, Lecot Reynald, Legros Sébastien (CTF), Roualet Cyril, Renard Laurent, Thélémaque Didier,

Invité(e)s présent(e)s : Mmes Béroudiaux Sylvie (secrétaire administrative), Exbrayat Séréna (stagiaire administrative), Mrs Benucci Frédéric (Pdt CTJ), Bernard Didier, Taffineau Didier, Tissier Michel,

Excusé(e)s : Mmes Plat Delphine et Ribaucourt Véronique, Mrs Brouillard Sylvain, Borsato Yves, Lavanant Pierre-Yves (Pdt Mini-Basket), Thévenon Bernard (Répartiteur)

Le Président du Comité, Didier Taffineau ouvre la séance de cette Commission Sportive 89 élargie en remerciant toutes les personnes présentes et remercie le club de Monéteau de nous recevoir.

Cette réunion est importante pour la maîtrise des calendriers pour la prochaine saison 2015-2016. Elle permettra d'exposer clairement les nouvelles mesures à la réunion du Comité Directeur, avec les clubs, du 19 février 2015.

Le Président du Comité donne la parole au Président de la Commission Sportive, Didier Thélémaque qui ouvre la séance.

1. Point sur les championnats

La Commission Sportive donne la possibilité aux clubs de rejouer notamment les rencontres du 24 janvier 2015 reportées (sans autorisation de la Commission Sportive, uniquement à l'initiative du ou des clubs) pour quelques chutes de neige (intempéries ?) sur certains secteurs du département) en respectant les dates limites fixées sur tableau ci-joint en → **Annexe n° 1.**

Si les rencontres ne sont pas faites à cette date limite, elles seront déclarées « forfait » pour le club qui a décidé de reporter ou de ne pas se déplacer à la rencontre.

Le Championnat U11 Féminine :

Se poursuivra par des PLAY OFF déjà programmés (Détail → ½ finale aller le 21/03 + ½ finale retour le 28/03 + Finale aller le 11/04 + Finale retour le 16/05/2015) mais ne pouvant être saisi actuellement sur FBI pour cause de classement non établi à ce jour.

Ordre des rencontres : le 1^{er} contre le 4^{ème}

Le 2^{ème} contre le 3^{ème}

Le club de l'US Joigny 1^{er} en poule « promotion » ayant gagné toutes ses rencontres facilement sera sollicité (par notre CTF S. Legros dès demain) pour prendre la 4^{ème} place de la poule « excellence » afin de se retrouver dans les Play Off de la poule « excellence ».

A l'inverse le club d'Aillant SB 4^{ème} de la poule « excellence » en ayant tout perdu à ce jour sera sollicité (par notre CTF S. Legros dès demain) pour prendre la 1^{ère} place de la poule « promotion » afin de se retrouver dans les Play Off haute.

Dernière minute => les 2 clubs (Joigny et Aillant) acceptent les 2 propositions mentionnées ci-dessus.

Feuilles de matchs non encore reçues au secrétariat du Comité 89 :

Elles seront, encore une fois, redemandées aux 2 clubs concernés ; ces feuilles sont nécessaires pour indemniser les arbitres.

2. Point sur les coupes et autres compétitions

Le CA (Challenge de l'Amitié) SM aura lieu les samedis (à 20h30) 7/03 + 4/04 + 18/04/2015

Un tirage au sort a établi les rencontres comme suite :

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr

N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

Poule A

- 1 – US Joigny 2
- 2 – FR Augy-Vaux
- 3 – P Pont
- 4 – US Villeneuve

Poule B

- 1 – El Sens Paron 2
- 2 – CA St Georges
- 3 – Avallon BC
- 4 – AS Héry

Phase qualificative départementale (3 matchs) du CA SM le samedi 07/03 + 4/04 + 18/04/2015 à 20h30 (la grille des rencontres vous sera transmise par le secrétariat du comité 89 dès le 10/02) :

Poule A =

- 1 - US Joigny 2 - FR Augy
- 2 - P Pont - US Villeneuve

Poule B =

- 3 - El Sens Paron 2 - CA St Georges
- 4 - Avallon BC - AS Héry

1/4 Finales CA SM le samedi 9/05/2015 à 20h30 :

- Qualification des 4 équipes départementales + 4 équipes régions
- 5 – 1^{er} de la poule A (+28) contre Union Stade / Héry
 - 6 – 1^{er} de la poule B (+14) contre US Joigny 1
 - 7 – 2^{ème} de la poule A (+ 7) contre Elan Sens Paron 1
 - 8 – 2^{ème} de la poule B (+14) contre Stade Auxerrois

1/2 Finale CA SM le samedi 23/05/2015 à 20h30 (week-end de Pentecôte) :

- 9 – Vainqueur 7 contre Vainqueur 5
- 10 – Vainqueur 6 contre Vainqueur 8

Finale CA SM le samedi 13/06/2015 à AVALLON :

- Vainqueur 9 contre Vainqueur 10

Le CA (Challenge de l'Amitié) SF aura lieu les samedis (à 18h30) 9/05 – 23/05 – 13/06/2015

Phase qualificative CA SF le samedi 9/05/2015 :

- 1- P Pont (+7) contre US Joigny 1
- 2- US Joigny 2 (+7) contre El Sens Paron 1

1/2 finale CA SF le samedi 23/05/2015 (week-end de Pentecôte) :

- 3 – VAINQUEUR 1 contre USC MONETEAU 2
- 4 - VAINQUEUR 2 contre USC MONETEAU 1

Finale CA SF samedi 13/06/2015 à AVALLON

- 5 – VAINQUEUR 3 contre VAINQUEUR 4

Pour les autres Coupes et Trophées voir le tableau récapitulatif → **Annexe n° 2**

3. Clubs retenus pour les événements de fin de Saison

Le vendredi 1^{er} mai 2015 à MONETEAU (6 matchs) :

Finales jeunes (U13 M et F + U15 M et F) et Trophée de l'Yonne SF et SM.

Le vendredi 8 mai 2015 à TONNERRE (8 matchs) :

Finales Coupe de l'Yonne à 4 équipes (dans les 2 sexes) en U17F et U17M.

Deux clubs ont postulé pour l'organisation de cette manifestation, les deux candidatures sont d'excellentes qualités. La Commission Sportive décide d'effectuer un tirage au sort (par notre stagiaire), le club de Tonnerre est tiré au sort.

A noter => Le club de l'AS Héry sera prioritaire la saison prochaine (2015-2016) pour organiser l'organisation de son choix.

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
 Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
 N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

Le samedi 13 juin 2015 à AVALLON (4 matchs) :

Les 2 finales du CA (Challenge de l'Amitié) U17F et U17M

Les 2 Finales du CA (Challenge de l'Amitié) SF et SM

Remarque (pour ces 3 événements) → les horaires seront communiqués prochainement.

4. Affaire à Traiter**Rencontre U11 Masculin du samedi 24/01/2015 à 12h15 n° 1235 US Villeneuve contre CA St Georges**

L'entraîneur de l'équipe B (CA St Georges) sur la feuille de match est M. Cornez J.-J. alors que ce dernier n'a absolument pas été vu dans la salle. La personne qui a signé sur la feuille de match, en face le Nom de Cornez JJ a signé M. Wavrin Steeve non licencié (papa d'un joueur n° 4).

Le fait de signer à la place d'un autre licencié est une usurpation d'identité. Ce qui est sportivement et disciplinairement sanctionnables. A ce jour M. Wavrin Steeve n'est pas licencié. Pour information il été licencié la saison dernière (2013-2014) au FR Augy Vaux.

La Commission Sportive décide à l'unanimité :

- De sanctionner l'équipe U11M du club du CA St Georges du match perdu par pénalité sportive (20-0) et financière (50 €),
- D'appliquer les sanctions financières pour absence de licence (non qualification 26 €, non présentation de la licence 11 €),
- De transmettre le dossier à la secrétaire Générale et au Président du Comité qui prendront la décision de faire ouvrir ou non un dossier disciplinaire envers le CA St Georges.
- De plus, ce point sera également abordé lors de la Commission Mini-basket du jeudi 5-02-2015 à 19h au 89 à Auxerre.

Rencontre U13M BB Vermenton contre E Sens Paron n° 659 du samedi 17/01/2015 à 15h

L'entraîneur de l'équipe de l'Elan Sens Paron (M. Perreaux Bruno) n'était pas licencié le 17/01/2015 le jour de la rencontre, régularisation effectuée le 30/01/2015.

La Commission Sportive décide à l'unanimité :

- De sanctionner l'équipe U13M de l'E Sens Paron par un match perdu par pénalité sportive (20-0) et financière (50 €).
- D'appliquer les sanctions financières pour absence de licence (non qualification 26 €, non présentation de la licence 11 €),

Rencontre U17M Elan Sens Paron contre FR Augy-Vaux n° 230 du dimanche 1er/02/2015 à 10h30

Les deux arbitres (Mrs TAHIRI Abdessamad US Joigny et VELAIN Tom AS Tonnerre) se sont déplacés à PARON pour arbitrer cette rencontre.

Le match a été annulé par le club d'Augy-Vaux le jeudi 29/01/2015 et aucun des deux clubs n'a prévenu les arbitres ce qui est franchement dommageable (surtout en cette période de restriction budgétaire).

La commission sportive décide :

- Que le club du FR Augy-Vaux est responsable à du manque d'information auprès des 2 arbitres et par conséquent il devra assurer le remboursement à 100 % des deux déplacements et prime de match aux 2 arbitres.
- Que les 2 arbitres seront donc remboursés des montants d'arbitrages mentionnés ci-après,
- Que le Trésorier du Comité 89 imputera au débit du club du FR Augy Vaux (à 100 %) les frais d'arbitrages suivants (soit **un total de 118,60 €**) =
 Pour **M. TAHIRI** = 27 € + (26 kms x 2 x 0,34 € = 17,68 €) = **44,68 €**
 Pour **M. VELAIN** = 27 € + (69 kms x 2 x 0,34 € = 46,92 €) = **73,92 €**

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr

N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

IMPORTANT <====> POUR TOUS LES CLUBS → rappel de la règle des annulations de match :

Immédiatement, les 2 secrétariats des 2 clubs préviennent personnellement les 2 Arbitres (sans intermédiaire) de l'annulation de la rencontre avec les 2 modes de communication suivantes = téléphone + mail.

De plus, dès que l'annulation de la rencontre est connue, Immédiatement, les 2 secrétariats des 2 clubs doivent envoyer impérativement un message électronique (un mail) aux destinataires suivants =

- au Secrétariat du Comité 89 « cdbasket.89@wanadoo.fr »,
- au Répartiteur Arbitres (Bernard Thévenon) « repartbasket89@gmail.com »,
- au 2 Arbitres (→ voir leur adresse mail sur le site du Comité « site → www.basket89.fr »,
- au Président de la Commission Sportive (Didier Télémaque) didier.thelemaque@wanadoo.fr »,
- au club adverse (les 2 mails suivants = Secrétariat/Correspondant(e) + Président(e)).

5. Stratégie 2015-2016.

La commission sportive et la commission mini-basket (Legros Sébastien et Benucci Frédéric) se réuniront fin de saison 2014-2015 pour mettre en place une stratégie afin de commencer les championnats plus tôt que les années précédentes et offrir aux jeunes le plus de rencontres avant Noël.

La Ligue de Bourgogne en concertation avec les Comités (Présidents et Commissions) sont dans l'obligation de suivre les directives fédérales = gel de toutes rencontres, recyclages et formations pendant l'EURO ente le sam. 5 et le dim. 20 septembre 2015 inclus :

- Première journée de championnat le Week-end du 26 et 27/09/2015
 - De proposer un calendrier préparatoire général avec les dates suivantes :
 - o Stage recyclage coaches à Dijon (WEPS) sam. 29 et dim. 30/08/2015
 - o Stage recyclage entraîneur région dim. 30/08/2015
 - o Stage recyclage arbitres région sam. 29 et dim. 30/08/2015
 - o Stage recyclage O.T.M. région sam. 29/08/2015
 - o Stage recyclage arbitres départements sam. 29/08/2015
- Attention : Pour tous ces stages, tout le monde doit être licencié. Pensez à faire vos examens de santé pendant les grandes vacances et de faire enregistrer vos licences par votre club aussitôt fait.**
- o Le TIC aura lieu le mercredi 11/11/2015, dans le comité 71 (le comité 21 ayant une autre organisation ce jour-là)
 - o Le Tournoi des Etoiles 2015 sera, en principe du sam. 19 au lundi 21 décembre 2015 (ou du dim. 20 au mardi 22 décembre 2015) dans le « 45 » sur Orléans (dates à confirmer)
 - o Le Challenge régional Benjamin Bourgogne fixé au dimanche 3/04/2016 (il ne viendra donc pas perturber les championnats régions du samedi)
 - o Les stages des EJ et ER auront lieu les dernières journées des vacances scolaires Toussaint (31/10 et 1er/11/2015, de février (20 et 21/02/2016) et d'avril (23 et 24/04/2016)
 - o La fête Mini-basket régional 2016 aura lieu le dimanche 8 mai 2016 à Nevers (à confirmer)
 - o Aucune dérogation ne sera accordée sur les stages EJ et ER.

Le Bureau LBBB à Autun du vend. 30/01/2015 a décidé :

- o De mettre en place l'E-marque pour les championnats régionaux :
 - Pour cette fin de saison 2014/2015 (championnats régionaux) = facultativement si certains clubs locaux le souhaitent,
 - Pour la prochaine saison 2015/2016 (championnats régionaux) = utilisation obligatoire en Seniors + jeunes
- Une information sera faite, lors du Comité Directeur 89 avec les clubs, le 19/02/2015 (le sujet sera traité lors de la prochaine CDO 89 du 9-02-2015) ; Pour les clubs intéressés, et sous forme de volontariat, l'utilisation est possible dès maintenant. Les modifications nécessaires ont été faites sur FBI, par notre secrétariat.
- o Les 24" (pour les championnats régionaux) seront obligatoires uniquement en Pré-national Séniors Masculins et Féminin (championnat pré-qualificatif au championnat de France).

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Autres informations et perspectives pour 2015/2016 :

- Une réunion de concertation (afin de préparer la saison sportive prochaine 2015/2016) entre les Comités 89 / 58 aura lieu le lundi 30 mars 2015 à 19h dans la Nièvre (en principe à St Amand en Puisaye). Le Président du Comité Taffineau, les 2 vices Président(e)s 89, le Président de la Commission Sportive 89 (+ L. Renard, JP Darlot, C. Roualet, etc...) et les personnes des autres Commission 89 (CDO, CTJ, etc...) voulant participer à cette réunion feront du covoiturage (S. Valtat doit réserver le mini bus du club de Monéteau pour cette date) afin d'aller à la rencontre de nos amis du Comité 58.
Les personnes intéressées pour participer à cette réunion devront envoyer un message au secrétariat du Comité 89 (avec copie au Président Taffineau « taffineau.didier@orange.fr »). Une convention sera signée entre les 2 Comités 89 / 58 afin d'acter cette collaboration.
- Il devra y avoir le plus possible de rencontres avant Noël. Voir pour des championnats uniques et/ou de niveaux. Le CTF 89 est en charge de faire des scénarii et de les proposer à la Commission Sportive et Mini-basket. Il faudra communiquer avec les clubs, dès avril/juin 2015 et demander à nos licenciés de renouveler leurs licences en juin.
- Sur FBI : modification de l'arborescence des championnats en respectant dans un 1^{er} visuel les catégories U11, U13, U15, U17, SM, SF.
Et ensuite dans ces catégories aller créer des sous-catégories (avec 1^{er}, 2^e phase) ; et ces sous-catégorie pourront se réaliser en poule : de préférence A, B, C, etc... ou D1, D2, D3 (ne plus parler de vocabulaire de type « explorateur, expert, etc.. ou promotion, excellence).

6. Questions diverses.

Le Président du Comité Didier Taffineau informe que Sylvie Valtat Présidente de la CTJ 89 (Commission Technique et Jeunes) s'est retirée de ses fonctions de Présidente pour ne rester que membres de celle-ci (trop forte charge de travail actuellement : Président du club de Monéteau, 1^{ère} Vice-Présidente du Comité 89 et d'autres fonctions au sein du Comité 89, autres responsabilité au sein de la Ligue de Bourgogne, etc...). Par décision de la réunion du Bureau du 19-01-2015 du Comité 89, M. Benucci Frédéric (ancien Vice-Président de la CTJ 89) est le nouveau Président de la CTJ 89.

Le Président Taffineau remercie toutes les personnes présentes à cette réunion de la Commission Sportive (élargie) et les félicite pour avoir mené une réunion très constructive et intéressante.

Record historique de licencié(e)s dans l'Yonne !!!

Il félicite également l'ensemble des acteurs du basket Icaunais (et en particulier les clubs) des bons résultats du nombre de licences dans l'Yonne qui est exceptionnel et du jamais atteint soit au 30 janvier 2015 : 1843 licenciés = 9.90 % d'augmentation (rappel déjà historique de fin de saison dernière au 27-06-2014 = 1749 licencié(e)s).

La séance est levée de séance à 22h50
et nous partageons le repas que chacun à apporter.

Légende =

...éléments financiers... → concerne plus particulièrement la Trésorerie Générale du Comité 89

Annexes Jointes =

Annexe n°1 + Annexe n° 2

Sylvie VALTAT



**Secrétaire de séance
1^{ère} Vice-Présidente Comité 89**

Didier THELEMAQUE



**Président
Commission Sportive 89**

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z